

Vieillir sans famille

Une étude exploratoire



Version abrégée
Mai 2020

Carlo Knöpfel
Nora Meuli
Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest
Institut de planification sociale,
changement organisationnel et urbanisme

Éditeur

MIGROS
pour-cent culturel

Sommaire

Avant-propos	3
Abstract	4
Introduction	4
1 Les personnes âgées sans proches: définition des termes	5
2 La situation de vie des personnes âgées avec et sans famille: comparaison	8
La situation légale	8
Le devoir moral	9
La marge de manœuvre liée aux ressources	10
L'éloignement géographique	12
La situation de vie des personnes âgées sans famille	13
3 Ampleur et évolution de la part de personnes âgées sans famille, estimation	14
Part et nombre de personnes sans enfants dans toutes les catégories d'âge	16
Part de personnes sans partenaire dans toutes les catégories d'âge	18
Part et nombre de personnes sans famille dans toutes les catégories d'âge	19
4 Perspective	21
Index des sources	23

Cette version abrégée est disponible en français et en allemand.

**Elle peut être téléchargée ou commandée à l'adresse www.dans-la-vieillesse.ch
www.im-alter.ch**

Impressum

Éditrice:

Direction des affaires culturelles et sociales,
Fédération des coopératives Migros

Direction du projet: Cornelia Hürzeler, Responsable de
projet affaires sociales, cornelia.huerzeler@mgb.ch

Auteur-e-s:

Pr D' Carlo Knöpfel
Nora Meuli M.Sc.

Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest
Institut de planification sociale, changement
organisationnel et urbanisme

Rédaction: advocacy AG, Bâle/Zurich

Conception/mise en page: Vischer Vettiger Hartmann, Bâle

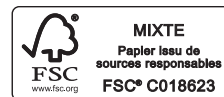
Traduction: Sophie Neuberg

Impression: Gremper AG, Bâle

Cette version abrégée se base sur l'étude exploratoire
suivante: Knöpfel Carlo, Meuli Nora (2020): Alt werden
ohne Familienangehörige. Muttenz: Fachhochschule
Nordwestschweiz, Institut Sozialplanung, Organisatori-
scher Wandel und Stadtentwicklung ISOS.

L'étude complète (en allemand uniquement) peut être
téléchargée à l'adresse www.dans-la-vieillesse.ch
www.im-alter.ch

Zurich, mai 2020



Avant-propos

À juste titre, la politique et les experts attachent depuis quelques temps plus d'importance à la thématique des «proches aidants». Dans notre société, des tâches essentielles d'aide et d'assistance aux personnes âgées sont assurées bénévolement par les membres de la famille. Mais que se passe-t-il s'il n'y a pas de famille susceptible d'apporter aide et assistance?

La présente étude aborde cette question, dont l'acuité en tant que défi sociopolitique ne fait que s'accroître dans le contexte actuel de crise du coronavirus: si «rester chez soi» se transforme en impératif pour les personnes âgées, les contacts sociaux se trouvent réduits au minimum. La vie quotidienne de nombreuses personnes âgées se transforme radicalement, il faut organiser beaucoup de choses autrement. Celles qui sont soutenues par des membres de leur famille ont moins de difficultés. Mais dans le cas contraire, les personnes âgées ont encore plus besoin d'aide professionnelle ou de la solidarité de proximité. Dans le cadre de cette crise, de nombreux exemples d'aide de voisinage sont apparus et permettent d'espérer. Mais dureront-ils au-delà de la pandémie? Ce n'est pas sûr, en particulier vu la modification des structures de l'engagement bénévole.

Les conditions de vie des personnes âgées sans famille ont été peu étudiées jusqu'à présent et on manque également de données statistiques actuelles. Un discours sur ce sujet est une nécessité urgente. En effet, les images de la vieillesse sont encore souvent empreintes de stéréotypes. En fait partie l'idée que toutes les personnes âgées ou presque peuvent compter sur l'aide et l'assistance des membres de leur famille. C'est aussi sur ce présupposé que repose le principe «l'ambulatoire avant le stationnaire», largement accepté dans les cercles politiques et qui sert de base à de nombreuses décisions de politique sanitaire et sociale.

Il est grand temps de nous pencher plus précisément sur le vieillissement et le bien-être des personnes âgées qui n'ont pas de famille susceptible de les soutenir. Et il faut réfléchir aujourd'hui aux conditions cadres dont nous avons besoin pour que tout le monde puisse bien vieillir en Suisse.

Le Pour-cent culturel Migros favorise la cohésion sociale et, par son engagement, attire l'attention sur cette lacune en gérontologie. Il pose un premier jalon sur une voie qui doit mener à combler des lacunes de connaissances et à prendre des décisions fondées sur les bases factuelles. Pour la réalisation de cette étude, nous avons mandaté la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest. Les travaux ont été achevés en février 2020, juste avant la crise du coronavirus. Sur la base de recherches dans la littérature et d'analyses de données, Carlo Knöpfel, Pr D^r, et Nora Meuli, M.Sc., ont compilé et traité les présents résultats. Nous les remercions de tout cœur pour leur travail méticuleux et leur réflexion critique.

L'étude exploratoire analyse et explique pour la première fois pour la Suisse un thème important pour la politique sociale et la cohésion de notre société. J'espère que sa lecture vous inspirera.

Cornelia Hürzeler

Responsable de projet affaires sociales

Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, et qui plonge ses racines dans le sens de responsabilité du groupe à l'égard de la société. Il s'engage à fournir à la population un large accès à la culture et à la formation, à donner aux gens la possibilité de réfléchir à la société et de contribuer aux changements sociaux, économiques et culturels. Les piliers de l'engagement de Migros sont la culture, la société, la formation, les loisirs et l'économie. www.pour-cent-culturel-migros.ch

Le service affaires sociales favorise la cohésion sociale en Suisse. Il propose des impulsions, des modèles et des solutions pour répondre aux défis sociétaux et favorise l'innovation sociale. <https://www.pour-cent-culturel-migros.ch/qui-nous-sommes/organisation/direction-des-affaires-culturelles-et-sociales/service-affaires-sociales>

Abstract

En Suisse, de plus en plus de personnes vivent de plus en plus vieilles. La plupart des personnes âgées se fragilisent peu à peu et ont besoin de soutien dans la vie quotidienne. Ce travail dit «du care» est essentiellement fourni par les membres de la famille. Mais tout le monde ne peut pas compter sur la solidarité et le sens du devoir de sa famille. Plus de 8 % des retraité-e-s en Suisse vieillissent sans famille. Jusqu'à présent, il n'y a pratiquement pas eu de recherches sur la manière dont ce groupe de personnes gère sa situation de vie. Qui sont les personnes qui vieillissent sans famille? Qui les soutient lorsque, à mesure qu'elles vieillissent, elles ont besoin d'aide dans la vie quotidienne? L'étude exploratoire donne des éléments de réponses à ces enjeux cruciaux du point de vue sociopolitique.

Introduction

La Suisse est en train de devenir une société de la longévité. Cette mutation démographique est marquée par un vieillissement double: de plus en plus de personnes vivent de plus en plus vieilles. Mais le vieillissement ne débouche pas sur des besoins en soins plus longs. C'est plutôt le processus de fragilisation, c'est-à-dire la transition de la personne agile à la personne ayant besoin d'aide et de soins, qui s'allonge de plus en plus, de sorte que les besoins en aide et assistance dans la vie quotidienne augmentent. Ce travail du care est essentiellement prodigué par les membres de la famille: le ou la partenaire et les enfants. On peut donc se demander comment les personnes âgées qui n'ont pas de famille gèrent leur vie quotidienne.

Avant de chercher des réponses à cette question, il faut tout d'abord élucider trois questions qualitatives et quantitatives:

- **Quelle est l'histoire familiale des personnes qui vieillissent sans famille?**
- **Quel est le rôle des membres de la famille dans l'aide, l'assistance et les soins aux personnes âgées?**
- **Combien de personnes vieillissent en Suisse sans famille aujourd'hui et combien seront-elles demain?**

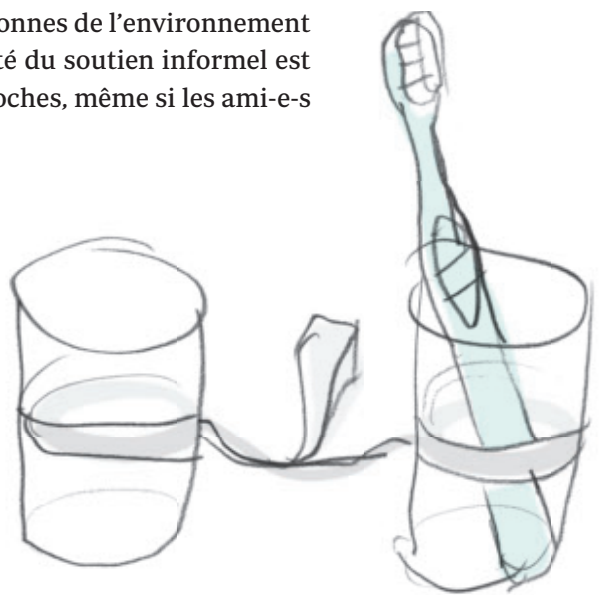
Une étude réalisée pour le Pour-cent culturel Migros s'est consacrée à ces trois questions. Cette brochure en résume les principaux résultats.

1 | Les personnes âgées sans proches: définition des termes

Lorsqu'on parle de proches, on peut penser savoir clairement de qui il s'agit: la famille nucléaire, c'est-à-dire le ou la partenaire et les enfants. Mais au sens large, les proches sont, en plus du couple (épouse, époux, partenaire enregistré-e, partenaire) et des enfants, également les parents, les frères et sœurs et les grands-parents. Enfin, on rencontre dans la littératureⁱ (cf. par exemple Office fédéral de la santé publiqueⁱⁱ) la proposition de considérer comme faisant partie des proches également d'autres personnes entretenant des liens étroits avec la personne âgée, par exemple les ami-e-s, personnes du voisinage ou ancien-ne-s collègues. On voit donc bien que la réponse à la question de savoir qui sont les proches d'une personne âgée est étroitement liée à la conception de la famille.

La représentation que la société a de la famille est donc en mutation. Depuis les années 1960, la famille dite normale, composée d'un mari, d'une femme et de leurs enfants, perd de son importance. Il existe de nos jours différents modes de vie familiaux. Familles recomposées, couples sans enfants, familles arc-en-ciel, familles monoparentales, ménages d'une personne, sont tout aussi normaux que la petite famille traditionnelle. Le caractère contraignant des relations familiales diminue, tandis que les relations amicales gagnent en importanceⁱⁱⁱ.

On parle surtout de «proches» dans le contexte de l'assistance et de l'aide: il s'agit des relations de personnes handicapées ou ayant besoin d'aide avec leurs proches. Ce soutien peut être apporté par différentes personnes de l'environnement social. La recherche nous apprend que l'immense majorité du soutien informel est toujours fournie par les membres de la famille les plus proches, même si les ami-e-s prennent de plus en plus d'importance^{iv}.



On s'aide mutuellement au sein d'un couple et les enfants se chargent souvent d'une bonne partie de l'assistance et des soins dont leurs parents ont besoin. Le cercle d'ami-e-s est important, mais les ami-e-s apportent surtout un soutien émotionnel et moins de soutien pratique dans la vie quotidienne. Le voisinage peut aussi remplir une fonction importante dans le réseau de soutien d'une personne âgée, mais les voisins interviennent souvent uniquement ponctuellement, pour des tâches spécifiques^v.

Pour toutes ces raisons, nous ne parlerons par la suite plus de «proches», mais de «famille» et de «membres de la famille» et nous entendons par là la famille nucléaire de la personne âgée. Les membres de la famille sont en général ceux qui apportent l'aide sans laquelle nombre de personnes âgées ne pourraient pas gérer leur vie quotidienne. Inversement, cela veut dire que les personnes âgées qui n'ont pas de famille n'ont pas (ou plus) de partenaire et pas d'enfants susceptibles de s'occuper d'elles. Nous ne savons pas si elles ont d'autres proches ou d'autres personnes de leur cercle d'ami-e-s qui les soutiennent.

En découle la question de savoir quelle est l'histoire familiale des personnes qui vieillissent sans famille. Nous pouvons distinguer à cet égard deux dimensions: tout d'abord, la relation de couple est absente. Vieillir sans partenaire peut signifier que la personne, pour quelque raison que ce soit, n'a jamais vécu en couple ou qu'elle a perdu sa moitié au cours de sa vie. Les divorces et les séparations sont également une raison de ne pas être en couple. Plus l'absence de vie de couple se dessine tôt dans la vie d'une personne, mieux elle sera en mesure de mettre en place un réseau de soutien qui pourra, au moins en partie, apporter l'assistance et le soutien dont elle aura besoin à un âge plus avancé.

La deuxième dimension est l'absence de descendance. La personne peut volontairement ou involontairement ne jamais avoir eu d'enfants ou elle peut avoir perdu son ou ses enfants. L'influence des perspectives de carrière sur le désir d'enfant et l'âge croissant des femmes à la naissance du premier enfant font augmenter la probabilité de ne pas avoir de descendance. Le fait de vieillir sans enfants est une situation qui se dessine en général beaucoup plus tôt que le fait de vieillir sans partenaire. Nous pouvons donc supposer que, dans ce cas, des relations solides avec d'autres membres de la famille, des ami-e-s et des voisin-e-s sont établies plus tôt.

Si nous mettons en relation les deux dimensions de l'histoire familiale, nous pouvons en déduire un schéma du vieillissement avec ou sans famille:

- **personnes âgées avec partenaire et au moins un enfant (champ A)**
- **personnes âgées sans partenaire, mais avec enfants (champ B)**
- **personnes âgées sans enfants, mais avec partenaire (champ C)**
- **personnes âgées sans partenaire et sans enfants (champ D)**

Figure 1: Schéma des personnes âgées avec et sans famille

Vieillir
avec un-e partenaire

Vieillir
sans partenaire

avec des enfants

avec des enfants



A



B

sans enfants

sans enfants



C



D

Source: représentation des auteurs

Ainsi, nous avons d'une part des personnes âgées avec famille (champs A, B, C), d'autre part des personnes âgées sans famille (champ D).

La question qui se pose est celle de savoir si les personnes âgées dépourvues de famille ont plus de difficultés (ou d'autres) à trouver de l'aide pour maîtriser leur vie quotidienne que les personnes qui ont une famille. Étonnamment, la recherche nous en dit très peu à ce sujet. Mais un certain nombre d'aspects nous indique en quoi la situation de vie de ces deux groupes se différencie.

2 | La situation de vie des personnes âgées avec et sans famille: comparaison

À la recherche des différences dans la situation de vie des personnes âgées avec ou sans famille, on peut choisir entre au moins quatre approches. Premièrement, il faut élucider la situation juridique: y a-t-il un devoir légal d'aider les membres de sa famille? Ensuite, nous devons penser à la solidarité qui existe à l'évidence entre membres de la famille et s'exprime dans le travail du care non rémunéré: y a-t-il un devoir moral de soutenir les membres de sa famille? La troisième question porte sur les conditions dans lesquelles la volonté se transforme en possibilité: y a-t-il des limites sociales et économiques au devoir d'assistance et de soutien aux membres de la famille? Enfin, quatrième, il faut se demander quelle est l'influence de l'éloignement géographique entre les générations sur l'aide, l'assistance et les soins aux personnes âgées prodigués par les membres de leur famille.

La situation légale

Les relations entre époux et entre parents et enfants, mais aussi entre concubins et partenaires enregistrés sont réglées dans le droit civil. Les époux assurent la prospérité de l'union conjugale d'un commun accord et se doivent fidélité et assistance. Conformément à l'article 272 du Code civil, parents et enfants «se doivent mutuelle-

Pour les personnes âgées qui n'ont pas de famille, les voisins, ami-e-s et bénévoles jouent un rôle important. Mais peuvent-ils apporter toute l'aide et le soutien nécessaires? Ou des lacunes menacent-elles dans la prise en charge?



ment l'aide, les égards et le respect qu'exige l'intérêt de la famille». Les parents ont toute une série de droits et de devoirs envers leurs enfants, par exemple le droit, mais aussi la responsabilité de l'éducation. La plupart de ces droits et devoirs ne s'appliquent qu'aux relations entre enfants mineurs et leurs parents.

Il en va autrement du devoir d'assistance aux parents: en Suisse, chacun est tenu de soutenir financièrement les membres de sa famille s'ils sont tombés dans le besoin^{vi}. Mais cela n'englobe que les «parents en ligne directe ascendante et descendante» (enfants, parents, grands-parents) et dans la mesure où la personne vit «dans l'aisance»; il s'agit là essentiellement de la question de percevoir l'aide sociale. En revanche, les prestations complémentaires ne connaissent pas de devoir d'assistance aux parents. À noter qu'il n'y a là pas non plus d'obligation de s'occuper des membres de la famille âgés. Cela est en contradiction avec le fait que le système d'assistance et de soins suisse se base en réalité sur le soutien non rémunéré apporté par les membres de la famille. Les bonifications n'y changent pas grand-chose, car les obstacles à franchir pour les obtenir sont de taille. En outre, leur montant est très modeste par rapport au travail du care effectué. La politique de la vieillesse mise donc sur la solidarité familiale, mais sans pouvoir l'exiger.

Le devoir moral

Les relations au sein d'une famille sont souvent ambivalentes et oscillent entre de forts sentiments de solidarité et des conflits de longue date. Cette ambivalence est particulièrement marquée par la recherche d'un équilibre entre autonomie et dépendance entre parents et enfants aux différentes phases de la vie, mais aussi entre conjoint-e-s^{vii}. La dépendance entre aidant-e et aidé-e s'accroît avec les besoins en assistance. Cela limite non seulement l'autonomie et l'autodétermination de la personne qui fournit l'assistance, mais prive aussi celle qui reçoit cette assistance d'une partie de son indépendance. L'aide reçue peut être ressentie comme un contrôle et une limitation de la marge de manœuvre de la personne assistée. Entre parents et enfants, les rôles sont renversés pour ce qui est de l'aide et de l'assistance, ce qui représente un défi de taille pour les familles et est souvent ressenti par ses membres comme une situation de crise^{viii}. L'ambivalence entre autonomie et dépendance se retrouve aussi dans les relations de couple. En effet, avec l'âge, les rôles se modifient là aussi si l'un-e des deux a besoin de plus d'aide, d'assistance et de soins que l'autre.

Cette ambivalence s'exprime aussi à travers la conception divergente des normes^{ix}. D'un côté, les relations, familiales ou autres, c'est «donnant-donnant»: la personne qui aide et soigne un membre de sa famille peut s'attendre à recevoir quelque chose en échange. De l'autre côté, les membres âgés de la famille doivent pouvoir recevoir ce dont ils ont besoin, en particulier dans les moments difficiles. Il y a une tension entre ces deux normes, réciprocité et solidarité, et il n'est pas toujours facile d'y remédier, que ce soit du point de vue des membres de la famille aidants ou des personnes âgées aidées.

Si l'on interroge les membres de la famille sur les raisons de leur engagement, ils répondent en premier par l'amour et l'affection. Ce sont plus souvent les partenaires hommes et les fils aidants qui disent agir par devoir que les partenaires

femmes et les filles aidantes. Ces différences spécifiques au genre sont reliées aux attitudes divergentes par rapport à la sollicitude des femmes et des hommes. Pour les femmes, l'amour et l'affection sont décisifs, tandis que pour les hommes, le respect des principes est au moins tout aussi important. En plus de ces raisons, les partenaires, filles et fils aidants mentionnent aussi le fait de ne pas avoir le choix, la nécessité, ainsi que les coûts élevés pour une assistance et des soins professionnels^x.

La marge de manœuvre liée aux ressources

La mesure dans laquelle l'ambivalence des motivations mentionnée plus haut s'exprime effectivement ne dépend pas seulement des relations et de l'histoire de ces relations dans la famille nucléaire. Cela dépend aussi des ressources dont la famille dispose et de la manière dont les situations d'assistance et de soins sont soutenues par les institutions et jugées du point de vue sociopolitique.

Si les familles disposent d'un niveau élevé de ressources économiques, sociales et culturelles, cela peut relativiser l'ambivalence: elles peuvent payer pour des offres de décharge, activer leur environnement social et utiliser leurs connaissances du système de protection sociale pour détendre les relations entre les membres de la famille. Le potentiel conflictuel est au contraire maximum dans les relations d'assistance où les ressources financières et sociales sont maigres^{xi}.

En comparaison internationale, la Suisse dispose d'un système de protection sociale bien développé, en particulier pour les personnes âgées. Aussi bien la prévoyance vieillesse matérielle que le réseau de soins ambulatoires et stationnaires fonctionnent bien. Mais il existe une restriction de taille: contrairement aux soins, l'assistance doit en grande partie être payée de la poche des particuliers et est donc souvent prise en charge par les membres de la famille. Les soins familiaux sont en revanche, par comparaison avec d'autres pays, moins répandus, car les structures professionnelles d'aide et de soins à domicile déchargent les familles. Cette décharge est moins fréquente dans l'assistance aux personnes âgées, lorsqu'il s'agit d'assurer une organisation de la vie quotidienne susceptible de faire sens. On peut donc se demander s'il ne devrait pas y avoir un droit à une assistance professionnelle, en tant que partie du service public sanitaire et social.



Quelle est la relation entre l'État social et la famille? Étendre l'État social a-t-il pour effet un retrait des familles? L'État social et la famille ont-ils en somme une relation contraire, où l'un se substitue à l'autre et inversement? Ou une amélioration de l'engagement public a-t-elle pour effet que les familles sont, elles aussi, prêtes à apporter une contribution? L'idée qu'étendre les prestations de l'État social ainsi que l'assistance et les soins professionnels ait pour effet de réduire la solidarité entre les générations est dépassée. Bien au contraire, des études montrent qu'un système de protection sociale qui fonctionne bien pour les personnes âgées et les jeunes familles contribue fortement à ce que parents et enfants s'entraident plus souvent, dans un sens comme dans l'autre^{xii}. Le renforcement des prestations sociales influence le mélange de soutiens dont bénéficient les personnes âgées: les soins sont fournis par les services professionnels d'aide et de soins à domicile, les membres de la famille apportent aide et assistance.

Mais l'ampleur du renforcement de l'État social dépend aussi des opinions de la population. En Suisse, une majorité de la population âgée considère que l'assistance et les soins aux personnes âgées sont essentiellement du devoir de la famille et non de l'État^{xiii}. Ce n'est qu'au sujet du financement du soutien aux personnes âgées que la majeure partie des personnes interrogées se prononce pour l'État. La communauté familiale en tant qu'idéal sociopolitique reste donc très importante en Suisse. Cela bien que des études montrent que le renforcement de l'État social ne fait pas reculer le soutien par les familles.

L'éloignement géographique

Être soutenu lorsqu'on est âgé ne dépend pas seulement du fait d'avoir une famille, mais aussi de la distance à laquelle les membres de la famille vivent. Cet éloignement géographique entre parents et enfants détermine également les formes de soutien qui peuvent être apportées ou non. Si les enfants peuvent, même en vivant à une grande distance, soutenir leurs parents du point de vue émotionnel, financier et administratif, l'aide pratique au quotidien ainsi que l'assistance et les soins atteignent vite leurs limites en dépit des dispositifs techniques modernes.

Des données empiriques pour la Suisse montrent que la distance entre parents et enfants est grande en comparaison internationale. Plus de la moitié des enfants n'ont ni parents ni beaux-parents vivant à moins de 25 kilomètres de distance. Apporter une assistance intensive et régulière aux membres de la famille âgés leur est donc quasiment impossible. Si nous quittons le point de vue des enfants pour prendre celui des parents et beaux-parents, le tableau est légèrement meilleur: bien que l'éloignement géographique moyen soit comparativement grand, la plupart des parents et beaux-parents de Suisse ont au moins un enfant à proximité. Ce sont près de deux tiers des parents et beaux-parents qui ont au moins un enfant vivant à moins de 25 kilomètres de distance.

Les personnes qui ont une famille ne peuvent pas non plus toujours compter sur sa solidarité et son soutien: les relations familiales peuvent être distendues ou la distance entre les lieux d'habitation trop grande.



La situation de vie des personnes âgées sans famille

Pour les personnes âgées sans famille, vieillir signifie qu'au cours du processus de fragilisation, elles ne pourront pas compter sur le sens du devoir ou l'amour et l'assistance du ou de la partenaire ou des enfants, mais doivent s'organiser d'une autre manière un réseau social et une aide. Des parents plus éloignés, mais aussi des voisins ou des amis peuvent apporter une aide informelle tout aussi importante que les membres de la famille. La recherche n'est pas unanime quant à la question de savoir si les personnes âgées sans famille ont plus ou moins d'amis-e-s que les personnes âgées qui ont une famille^{xiv}.

Toutefois, les relations d'amitié se basent beaucoup plus fortement sur la réciprocité que les relations familiales^{xv}. On a tendance à éviter l'aide unilatérale au sein du cercle d'amis ou du voisinage.

Bien sûr, il est aussi possible d'acquérir de l'aide pour la vie quotidienne dans l'économie des seniors. Cela permet de faire appel, contre rémunération, tout au moins à une partie des services que les membres de la famille assumeraient. Si la personne n'a pas les moyens de payer pour ces services, elle dépend de l'aide bénévole d'organisations de seniors, de son cercle d'amis-e-s ou du voisinage. Mais comme ceux-ci ne peuvent pas couvrir l'ensemble des besoins en aide et assistance, il y a là un risque que les personnes âgées vulnérables sans famille soient insuffisamment prises en charge.

3 | **Ampleur et évolution de la part de personnes âgées sans famille, estimation**

Combien y a-t-il de personnes en Suisse qui vieillissent sans famille, c'est-à-dire sans enfants et sans partenaire? Pour notre estimation, nous pouvons utiliser les données d'enquêtes sur les retraité-e-s en Suisse contenant des renseignements sur la situation familiale actuelle. Dans les enquêtes que nous avons consultées, la part de personnes âgées sans famille oscillait entre 5,5 et 8,5 %^{xvi}. Les informations les plus fiables sont les chiffres de 2018 de l'Office fédéral de la statistique^{xvii} sur les familles et les générations, car ils se basent sur un échantillon relativement important. Dans cette enquête, le taux de retraité-e-s sans famille s'élève à au moins 8 %. «Au moins» parce que l'Office fédéral de la statistique fixe une limite d'âge supérieure et n'interroge que des personnes de moins de 80 ans. On peut supposer que cette part serait encore plus élevée si l'on pouvait tenir compte des constellations familiales des personnes de plus de 80 ans, car le risque de perdre le ou la partenaire augmente avec l'âge. Cela veut dire que pour les plus de 80 ans qui n'ont pas d'enfants, le risque s'accroît avec l'âge de perdre son ou sa partenaire et donc de ne plus avoir de famille.

Pendant l'année 2018 étudiée, le groupe des personnes âgées de 65 à 80 ans compte plus d'un million de personnes. La figure 2 montre que 59 % d'entre elles ont des enfants et un-e partenaire. 20 % de ces personnes âgées ont des enfants, mais pas de partenaire. 13 % vivent en couple mais n'ont pas d'enfants. Enfin, comme mentionné plus haut, en 2018 en Suisse, environ 8 % des personnes âgées n'ont ni enfants, ni partenaire. Enfin, la figure 2 montre également que si 79 % des personnes âgées ont des enfants, près d'une personne âgée sur cinq vieillit sans enfants.

Figure 2: Schéma des personnes âgées avec et sans famille: parts en 2018

	Vieillir avec un-e partenaire	Vieillir sans partenaire	Pourcen- tages en ligne
Vieillir avec des enfants	59 %	20 %	79 %
Vieillir sans enfants	13 %	8 %	21 %
Pourcentages en colonne	72 %	28 %	100 %

Source: Office fédéral de la statistique (2018), représentation des auteurs

Exemple de lecture: en 2018, 59 % de l'ensemble des personnes de 65 à 80 ans vivant en Suisse ont au moins un enfant ainsi qu'un-e partenaire.

Les personnes qui vieillissent sans famille n'ont en général jamais eu d'enfants et ont soit perdu leur partenaire, soit se sont séparées. Il n'y a que très peu de personnes qui n'ont jamais eu de partenaire. Avec l'âge, c'est aussi le risque de perdre son ou sa partenaire qui s'accroît pour les personnes qui vivent en couple. Dans ce groupe des personnes vivant sans partenaire, les femmes sont surreprésentées et leur part augmente avec l'âge. Cela est lié à plusieurs facteurs: de manière générale, les femmes vivent plus vieilles que les hommes et elles se retrouvent plus souvent veuves, car leur partenaire est plus âgé et meurt en premier. Il est plus fréquent pour les hommes âgés de se remettre en ménage, souvent avec une femme plus jeune.

Vieillir sans famille est dû à une combinaison de l'absence d'enfants et de partenaire. Pour comprendre comment le nombre de personnes âgées sans famille va évoluer dans les prochaines années, nous allons tout d'abord observer ces deux facteurs séparément.

100'000

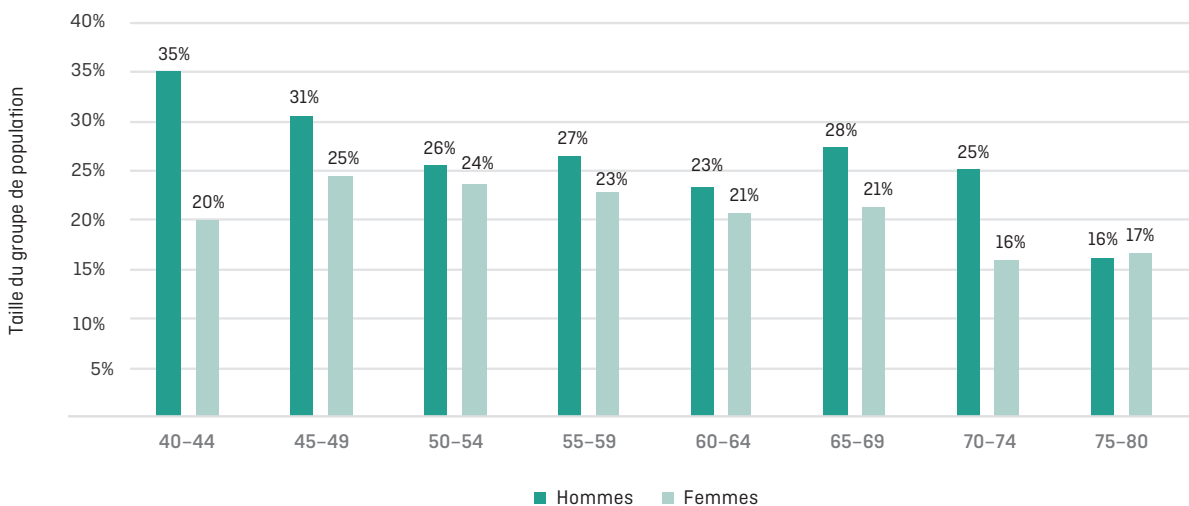
En Suisse, au moins 8 % des retraité-e-s vieillissent aujourd'hui sans famille susceptible de les soutenir. Ce sont environ 100 000 personnes, et leur nombre augmente chaque année.

Part et nombre de personnes sans enfants dans toutes les catégories d'âge

Le fait de ne pas avoir d'enfants change de moins en moins à mesure que l'on avance en âge. À partir de 45 ans, la plupart des femmes n'auront plus d'enfants. De même, la plupart de celles qui ont des enfants ne les perdront pas. La figure 3 montre un instantané de l'année 2018. La part de femmes sans enfants est légèrement plus élevée dans les tranches d'âge relativement jeunes que chez les retraité-e-s (groupe des 65 à 80 ans). Les femmes de 40 à 44 ans représentent la seule exception: dans ce groupe, la part de femmes sans enfants est à nouveau nettement plus faible. Chez les hommes, les différences entre les tranches d'âge sont plus grandes: dans les catégories d'âge relativement jeunes, beaucoup plus d'hommes sont sans enfants que dans les catégories d'âge des retraités. Contrairement aux femmes, les hommes n'ont pas une limite d'âge physique claire pour avoir des enfants. Cependant, l'âge moyen des pères lors de la naissance d'un enfant n'est pas nettement plus élevé que celui des mères. Cela veut dire que chez les hommes également, c'est une minorité qui va avoir des enfants à plus de 50 ans.

À noter que l'on trouve une part élevée de femmes sans enfants dans la catégorie d'âge des 45 à 59 ans. La plupart de ces femmes n'auront plus d'enfants. L'absence d'enfants plus répandue s'explique par le fait que nombre de couples souhaitent aujourd'hui avoir des enfants plus tard que ce n'était le cas autrefois. Tel est le cas en particulier des couples ayant une bonne formation. En outre, aussi bien les hommes que les femmes qui se décident plus tard sont alors moins fertiles.

Figure 3: Taux de femmes et d'hommes sans enfants dans toutes les catégories d'âge en 2018

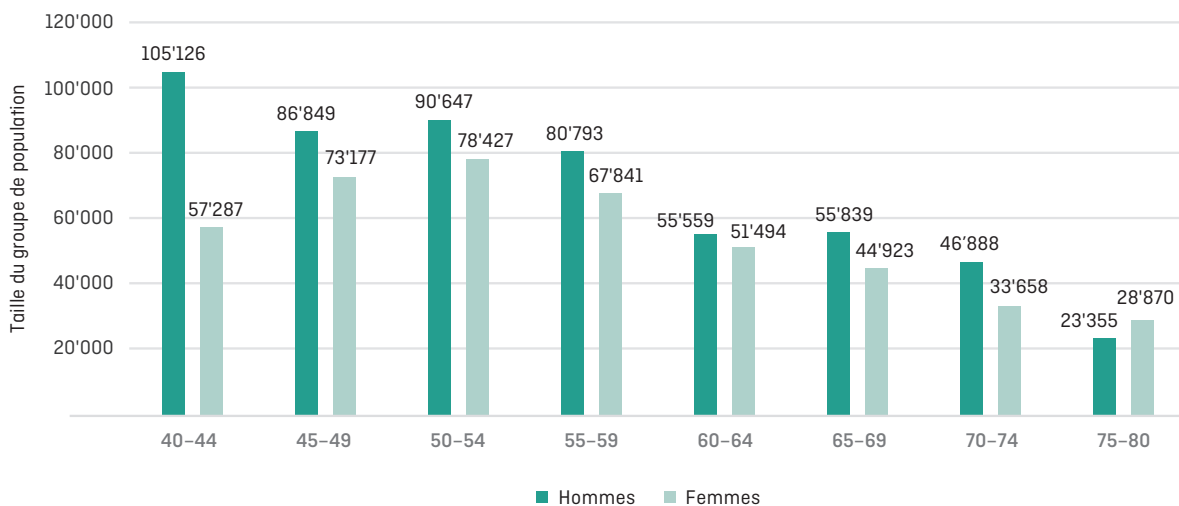


Source: Office fédéral de la statistique (2018), représentation des auteurs. Chiffres arrondis.

Exemple de lecture: en 2018, dans le groupe d'âge des 50 à 54 ans, 26 % des hommes et 24 % des femmes n'ont pas d'enfants.

Si nous observons, au lieu des pourcentages, les chiffres absolus dans les différentes catégories d'âge (figure 4), nous voyons que le nombre de femmes et d'hommes sans enfants est nettement plus élevé chez les plus jeunes que chez les retraité-e-s. Cela est surtout dû au fait que les tranches d'âge des 55 à 64 ans comprennent des années de forte natalité (génération du baby-boom) et que dans les tranches d'âge des 45 à 54 ans, plus de femmes et surtout plus d'hommes n'ont pas d'enfants. Le nombre relativement élevé de femmes et d'hommes sans enfants est une information importante, car il indique que le nombre de personnes âgées sans famille va augmenter dans les prochaines années. En effet, le fait de ne pas avoir d'enfants est un facteur essentiel pour une situation de vie ultérieure sans famille.

Figure 4: Nombre de femmes et d'hommes sans enfants dans toutes les catégories d'âge en 2018



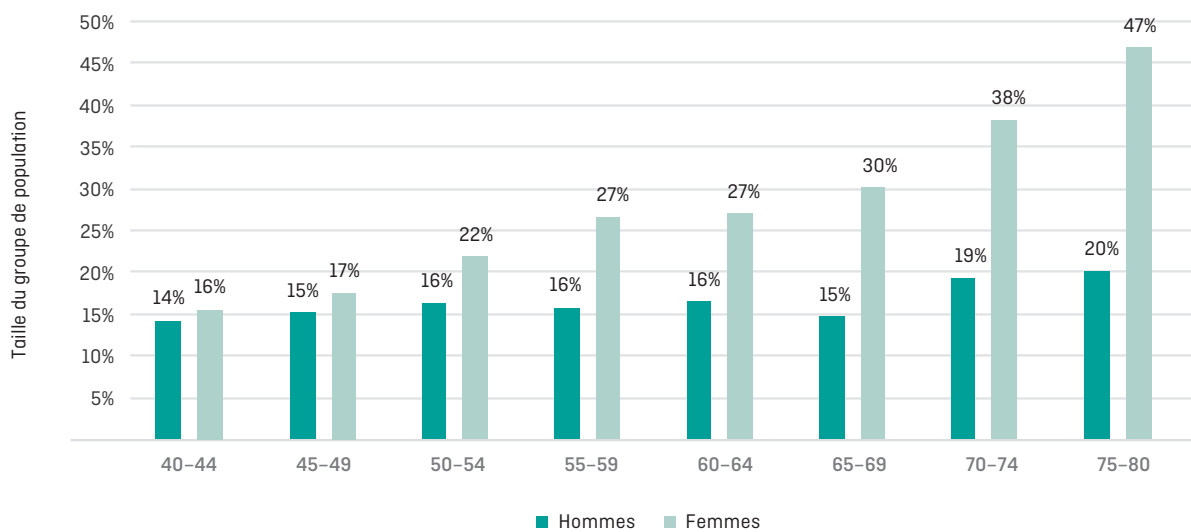
Source: Office fédéral de la statistique (2018), représentation des auteurs

Exemple de lecture: en 2018, dans le groupe d'âge des 50 à 54 ans, 90 647 hommes et 78 427 femmes n'ont pas d'enfants.

Part de personnes sans partenaire dans toutes les catégories d'âge

Le deuxième facteur déterminant pour le nombre de femmes et d'hommes sans famille est la part de personnes qui vivent sans partenaire. La figure 5 montre la part de femmes et d'hommes qui vivent sans partenaire, en fonction de la catégorie d'âge. La colonne vert clair représente la part de femmes sans partenaire, la colonne vert foncé la part d'hommes sans partenaire.

Figure 5: Taux de personnes sans partenaire dans toutes les catégories d'âge en 2018



Source: Office fédéral de la statistique (2018), représentation des auteurs. Chiffres arrondis.

Exemple de lecture: en 2018, dans le groupe d'âge des 65 à 69 ans, 15 % des hommes et 30 % des femmes n'ont pas de partenaire.

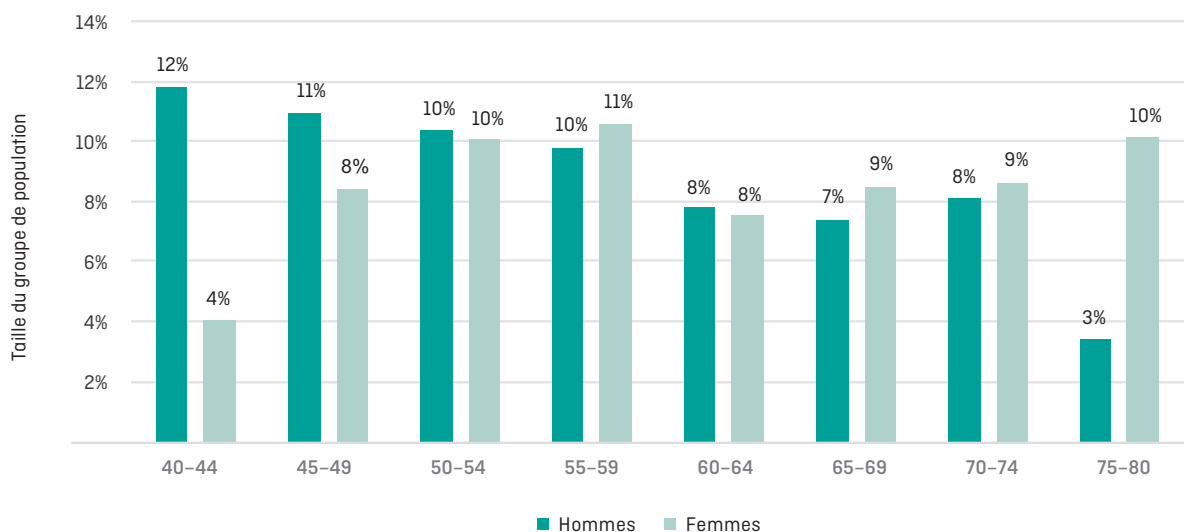
Les hommes ont à peu près aussi souvent un-e partenaire dans toutes les tranches d'âge. Chez les femmes en revanche, la part sans partenaire augmente fortement avec l'âge. La différence entre hommes et femmes est particulièrement grande et frappante chez les plus de 70 ans: si seuls 20 % des hommes âgés de 75 à 80 ans ne vivent pas en couple, c'est le cas de 47 % des femmes. En plus des raisons mentionnées plus haut (différence de l'espérance de vie et différence d'âge dans les couples hétérosexuels), un autre élément décisif est que les hommes âgés souhaitent et parviennent beaucoup plus souvent que les femmes à se remettre en couple. Il n'y a guère de raisons de penser que cette tendance va se modifier au cours des prochaines années.

Part et nombre de personnes sans famille dans toutes les catégories d'âge

La figure 6 ci-dessous montre la part d'hommes et de femmes sans famille dans les différentes catégories d'âge. Nous entendons par «sans famille» une personne qui n'a ni enfants, ni partenaire et est donc représentée simultanément dans les deux groupes décrits ci-dessus (sans enfants et sans partenaire).

La part d'hommes sans famille est plus grande dans les tranches d'âge plus jeunes que chez les retraités: 12% des hommes de 40 à 44 ans vivent sans famille, contre 3% de ceux âgés de 75 à 80 ans. C'est l'inverse chez les femmes: la part sans famille est moins grande chez les plus jeunes que chez les retraitées. Ce sont ainsi 4% des femmes de 40 à 44 ans qui vivent sans famille, contre 10% de celles âgées de 75 à 80 ans.

Figure 6: Personnes sans famille dans toutes les catégories d'âge en 2018

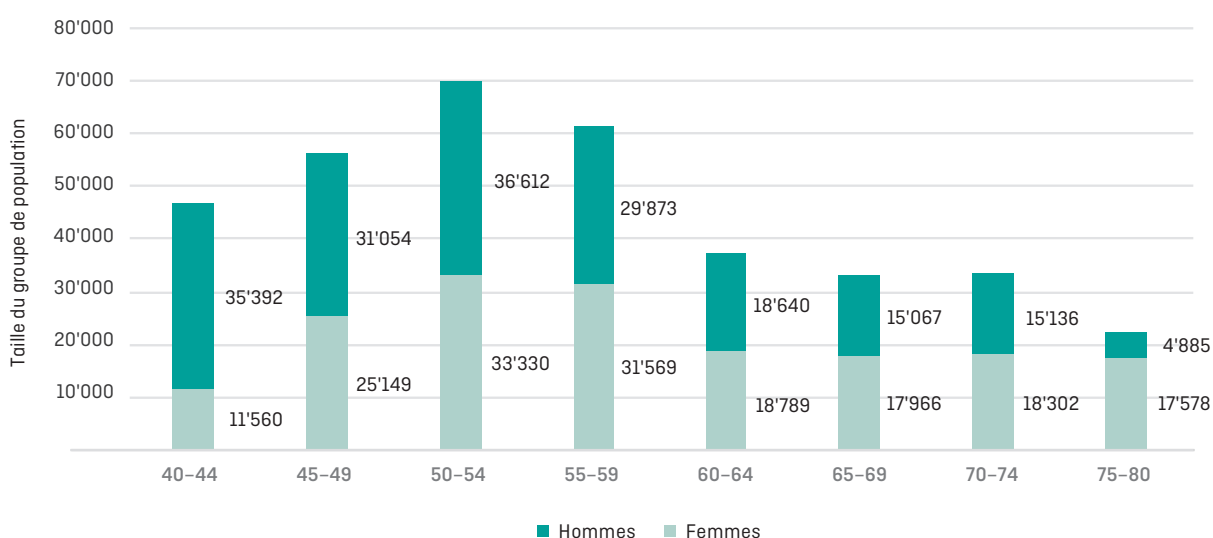


Source: Office fédéral de la statistique (2018), représentation des auteurs. Chiffres arrondis.

Exemple de lecture: en 2018, dans le groupe d'âge des 60 à 64 ans, environ 8% des hommes et environ 8% des femmes vivent sans famille.

La figure 7 montre le nombre d'hommes et de femmes sans famille et indique clairement que le nombre de personnes âgées sans famille va augmenter dans les prochaines années. Le nombre de personnes qui n'ont ni enfants, ni partenaire est plus élevé dans les catégories d'âge relativement jeunes que dans les catégories d'âge des retraité-e-s. Chez les hommes des tranches d'âge relativement jeunes, on peut s'attendre à ce que certains se mettent en couple à un âge avancé, tandis que ce sera probablement beaucoup plus rare chez les femmes. Vieillir sans famille reste donc avant tout une situation de vie des femmes.

Figure 7: Nombre de femmes et d'hommes sans famille dans toutes les catégories d'âge en 2018



Source: Office fédéral de la statistique (2018), représentation des auteurs

Exemple de lecture: en 2018, dans le groupe d'âge des 55 à 59 ans, 31 569 femmes et 29 873 hommes vivent sans famille.



Les femmes âgées sont doublement concernées: plus de femmes que d'hommes vieillissent sans famille. En outre, les femmes ont un plus grand risque de pauvreté, car leur retraite est en général inférieure à celle des hommes.

4 | Perspective

En Suisse, de nombreuses personnes vieillissent sans famille: dès aujourd'hui, plus de 8% de la population à l'âge de la retraite n'ont pas de famille. Dans un avenir proche, un nombre croissant de personnes âgées ne pourront plus compter sur le soutien de membres de leur famille. Cela est principalement dû au fait que de plus en plus de personnes qui vieillissent n'ont pas d'enfants.

Vieillir sans famille est surtout un phénomène féminin: au cours du processus de fragilisation, les hommes hétérosexuels peuvent souvent compter sur le soutien de leur partenaire. En revanche, les femmes vivent souvent plus longtemps que leur partenaire et, si elles n'ont pas d'enfants, la probabilité est grande qu'à un âge avancé, elles n'aient pas de famille.

Vieillir sans famille: cette perspective fait craindre de se sentir solitaire et inutile et de s'ennuyer. Cependant, vieillir sans famille ne signifie pas automatiquement être isolé-e socialement et manquer de soutien informel: les personnes âgées qui n'ont pas de famille peuvent recevoir beaucoup de soutien de la part de leur environnement social. De nombreuses personnes âgées bénéficient d'un soutien émotionnel important de la part d'autres parents plus éloignés et d'ami-e-s. Les voisin-e-s peuvent aussi jouer un rôle précieux dans le processus de fragilisation, car ils sont une présence de proximité qui peut intervenir rapidement et facilement au quotidien.

En Suisse, de bonnes relations familiales s'accompagnent le plus souvent de relations amicales. Et souvent, les lacunes sont présentes simultanément dans différents domaines relationnels: ne pas avoir d'ami-e-s ou peu signifie aussi ne pas avoir de contacts avec les membres de sa famille ou peu. Cela s'applique de manière générale aux réseaux sociaux des personnes âgées et pas spécialement aux personnes qui n'ont pas de famille. Il y a encore peu de recherches sur la question de savoir si les personnes qui n'ont pas de famille ont plus d'ami-e-s que celles qui ont une famille, mais il y a des indices en ce sens.

On ne sait pas non plus si les personnes âgées sans famille développent des stratégies spécifiques leur permettant, au cours du processus de fragilisation, de remplacer l'aide que d'autres reçoivent de membres de leur famille. Mais cela nous semble peu probable, car, même si les personnes sans famille peuvent compter sur des amitiés solides lorsqu'elles sont âgées et bénéficient ainsi d'un soutien émotionnel suffisant, ces ami-e-s ne vivent très probablement pas sous le même toit, comme c'est le cas en général du ou de la partenaire. En outre, les ami-e-s, souvent du même âge, n'ont pas la capacité physique de remplacer l'aide d'enfants adultes.

La probabilité d'être très bien soutenu dans le processus de fragilisation est donc plus faible pour les personnes qui n'ont pas de famille que pour celles qui ont une famille. Nous partons donc de manière générale du principe que les personnes sans famille ont besoin de plus d'assistance et de soins professionnels que les personnes qui ont une famille. Ont-elles accès à ces offres? C'est une question de ressources économiques et de connaissances du système de protection sociale en faveur des personnes âgées. Les personnes âgées vulnérables sans famille sont à cet égard dans une situation de départ défavorable. Les femmes sont doublement

concernées: les femmes âgées ont un risque de pauvreté plus élevé, car, ayant effectué le travail du care, elles bénéficient d'une retraite plus modeste. Et elles risquent de ne pas être soutenues lorsqu'elles sont âgées, car elles n'ont pas ou plus de famille qui puisse leur venir en aide.

En même temps, il y a de nombreuses personnes qui ont une famille, mais un faible potentiel de soutien: les relations sociales avec les membres de la famille peuvent être distendues, la distance trop grande ou les ressources matérielles trop maigres pour pouvoir aider. Ces personnes dépendent également d'aide et de soins professionnels dans le processus de fragilisation.

Pour ce qui est de l'objet de notre étude, à savoir les personnes qui vieillissent sans famille, il est en outre douteux que les institutions puissent s'occuper de ce groupe de manière adéquate. La stratégie de réduction des coûts qui prévaut dans le système sanitaire et social «l'ambulatoire avant le stationnaire» repose sur le travail du care non rétribué. Si le travail du care informel vient à manquer, cela peut entraîner des lacunes dans ce système. La question est de savoir si le réseau entre les acteurs de la politique sanitaire et sociale est suffisamment dense pour pouvoir ou vouloir remplacer la fonction de soutien souvent assurée par les membres de la famille.

L'étude exploratoire a montré que vieillir sans famille pose un défi sociopolitique. Le nombre de personnes qui vieillissent sans le soutien d'enfants ou d'un-e partenaire va nettement augmenter au cours des prochaines années. Cela soulève tout d'abord des questions aux institutions responsables de l'assistance et des soins aux personnes âgées. Les personnes qui vieillissent sans famille développent-elles des stratégies spécifiques et solides d'organisation? Nous ne le savons pas encore. Il faudrait étudier cette question avant que la planification sociale pour les personnes âgées ne s'attaque à cette thématique. Mais le phénomène social du vieillissement sans famille soulève aussi des questions dans le domaine du droit social. À cet égard, il apparaît en toute clarté que l'existence d'un droit à une bonne assistance serait d'une importance cruciale. Cette revendication doit être mise à l'ordre du jour de la politique de la vieillesse.

Notes

- i Höpflinger 2018, p. 77; Bauernschmidt & Dorscher 2018.
- ii Office fédéral de la santé publique: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/begriffe-a-z.html> [dernier accès le 27/01/2020].
- iii Brandenburg et al. 2014, p. 301.
- iv Perrig-Chiello & Höpflinger 2012.
- v Schicka 2018; Tesch-Römer 2010.
- vi Art. 328 & 329 ZGB.
- vii Lüscher & Hoff 2018, p. 4.
- viii Perrig-Chiello 2012, p. 145.
- ix Lüscher & Hoff 2018.
- x Perrig-Chiello 2012, p. 136.
- xi Girardin et al. 2018.
- xii Höpflinger 2018, p. 78.
- xiii Isengard 2018, p. 116.
- xiv Höpflinger 2012a, p. 72; Mair 2019.
- xv Schobin 2011.
- xvi Sources des données et périodes d'enquête: Office fédéral de la statistique (2018), LIVES 2011, 2017, Alterssurvey 2018, SHARE 2015.
- xvii Office fédéral de la statistique, 2018: Enquête sur les familles et les générations. Neuchâtel.

Index des sources

Brandenburg, H., R. Adam-Paffrath & H. Güther, 2014: Lebensqualität von Bewohnerinnen einer Pflegeoase aus der Sicht von Pflegenden und Angehörigen – qualitative Befunde einer Evaluationsstudie. *Pflege* 27: 69–80.

Girardin, M., E.D. Widmer, I.A. Connidis, A.-M. Castrén, R. Gouveia & B. Masotti, 2018: Ambivalence in Later-Life Family Networks: Beyond Intergenerational Dyads. *Journal of Marriage and Family* 80: 768–784.

Höpflinger, F., 2013: Angehörigenpflege im Spannungsfeld traditioneller Familienbilder und neuer gesellschaftlicher Realitäten. Schweizerisches Rotes Kreuz. Zürich: Seismo-Verlag.

Höpflinger, F., 2012a: Altern in der Schweiz – demografische, gesundheitliche und gesellschaftliche Entwicklungen. P. 27–108, in: P. Perrig-Chiello & F. Höpflinger (Hrsg.), *Pflegende Angehörige älterer Menschen*. Bern: Huber.

Isengard, B., 2018: Nähe oder Distanz? Verbundenheit von Familiengenerationen in Europa. Opladen, Berlin & Toronto: Budrich UniPress Ltd.

Lüscher, K. & A. Hoff, 2018: Intergenerational ambivalence: beyond solidarity and conflict. P. 39–64, in: *Intergenerational relations: European perspectives in family and society*. Bristol, England: Policy Press.

Mair, C.A., 2019: Alternatives to Aging Alone?: «Kinlessness» and the Importance of Friends across European Contexts. *The Journals of Gerontology: Series B*.

Perrig-Chiello, P., 2012: Familiäre Pflege – ein näherer Blick auf eine komplexe Realität. P. 111–212, in: P. Perrig-Chiello & F. Höpflinger (Hrsg.), *Pflegende Angehörige älterer Menschen*. Bern: Huber.

Perrig-Chiello, P. & F. Höpflinger, 2012: Pflegende Angehörige älterer Menschen: Probleme, Bedürfnisse, Ressourcen und Zusammenarbeit mit der ambulanten Pflege. Bern: Huber.

Schicka, M., 2018: Alterssurvey FHNW.

Schobin, J., 2011: Sorgende Freunde. *Blätter der Wohlfahrtspflege* 158: 7–9.

